



Journal Homepage: - www.journalijar.com

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI: 10.21474/IJAR01/18902

DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/18902>



RESEARCH ARTICLE

LES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR L'EPS DANS LE SENE (SENEGAL)

Diompy Danty Patrick and Diallo Souleymane

Enseignant-Chercheur, INSEPS/UCAD de Dakar.

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 16 April 2024

Final Accepted: 21 May 2024

Published: June 2024

Key words:-

Education Physique et Sportive,
Représentations Sociales,
Marginalisation, Culture

Abstract

L'éducation physique et sportive est une activité scolaire essentiellement corporelle, qui, en plus d'être traitée en parent pauvre sur le plan institutionnel, est victime d'une stigmatisation dévalorisante dans plusieurs groupes sociaux. Ces constats impliquent l'interrogation sur les représentations sociales des sereer du Sine sur cette discipline notamment dans les villages traditionnels de *Patar*, *Somb* et *Boof*. Ces localités sont connues pour leur attachement à la tradition. Pour les y appréhender, nous nous sommes entretenus, de manière semi directive avec 12 élèves (dont 6 du primaire et 6 au collège), les 3 professeurs d'éducation physique et sportive des collèges, 5 professeurs des autres disciplines, 3 chefs d'établissement, et 3 présidents des associations des parents d'élèves choisis au hasard. En fait, en plus de la norme sociale altruiste transmise aux enfants qui, à leur tour, les transposent à l'école, l'EPS y a une connotation récréative. Elle est beaucoup plus acceptée pour les garçons que pour les filles. En outre, la catégorisation sociale dictée par les "pangols" et culturellement intériorisée par les écoliers et la conception rétrograde de la discipline par les enseignants renforcent sa marginalisation.

Copy Right, IJAR, 2024.. All rights reserved.

Introduction:-

À partir de 1970, l'institutionnalisation aux allures de directives didactiques actées (Décret n°73-896 et la Circulaire interministérielle 00042 de 1973, etc.) en faveur de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires sénégalais s'est renforcée avec la ratification de la Charte Internationale du sport de l'UNESCO (1978) qui érige la discipline en droit pour tous et sans discrimination et de la Loi 84-59 dans laquelle l'Etat s'engage « à promouvoir une éducation physique et sportive de qualité à tous les niveaux d'éducation ». Plus de trente ans après, A. K. Diatta (2014) et J. Mandiamy (2014) ont recensé des problèmes de la discipline dans le primaire et ont principalement fait état « du manque de matériel et de terrains adéquats, du déficit de formation des maîtres en STAPS et surtout de la mauvaise volonté des enseignants qui ne font E.P.S. que quand ils attendent une commission d'examen du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP), etc. ». Les conclusions de ces études indexent aussi « l'État qui s'était engagé dans la Charte du sport et de l'EP (Éducation Physique) à mettre à la disposition des établissements scolaires les infrastructures et le matériel adéquat et les enseignants dont la mauvaise volonté est manifeste ». Rappelons que dans le primaire, le maître doit enseigner toutes les disciplines alors qu'au collège un professeur d'éducation physique et sportive est affecté pour assurer les cours dans sa spécialité.

Aussi, au-delà des difficultés d'ordre institutionnel, se pose la question des rapports à la discipline que, par ailleurs, les réalités socioculturelles du milieu d'origine des apprenants permettraient d'expliquer. M. Mauss (1966) avait

Corresponding Author:- Diompy Danty Patrick

Address:- Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS),
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

introduit la notion d'habitus comme élément de distinction des différences sociales et que l'éthnoludisme participait à mettre en exergue. P. Bourdieu (1979) assimilait « (...) les pratiques physiques à la preuve d'une identité sociale (...) » tandis que P. Parlebas (1981 : 64) développait le concept d'« ethnomotricité ». De ce fait, les différences vécues au niveau social impliquent indubitablement des différences de considération des activités humaines. Selon A. Bandura (1986 : 44) « les significations sociales telles qu'appréhendées induisent les perceptions sociales et les enjeux ».

Ainsi, pour le cas spécifique de l'EPS, plusieurs facteurs dont ceux socioculturels peuvent expliquer la transgression des directives étatiques pour la pratique effective de cette matière principalement corporelle. Compte tenu de la spécificité de notre champ d'étude, le Sine, « pays Seereer très conservateur des normes culturelles ancestrales » (C. Becker et V. Martin, 1972), nous avons orienté la recherche vers les causes du désintérêt manifesté à l'égard de l'éducation physique et sportive par les acteurs et relevant des règles de vie communautaires. C'est pourquoi, l'étude est adossée à la question de recherche suivante : quelles sont les représentations sociales subjectivement construites et intériorisées par les acteurs et favorisant le manque de considération, voire la marginalisation de l'éducation physique et sportive dans l'éducation de base dans le Sine ? En conséquence, il est question d'identifier, afin de les croiser, les facteurs socioculturels ayant des impacts sur les attitudes des élèves, des enseignants, des parents, etc. et favorisant la marginalisation de l'éducation physique et sportive à l'école. Pour ce faire, la méthodologie est précisée ci-dessous.

Méthodologie:-

Le territoire du Sine se trouve actuellement dans la région administrative de Fatick. Notre champ d'étude est un peu plus restreint parce que couvrant seulement le cœur du Sine (ancien royaume) dans la zone située entre les villes de Fatick, de Gossas et de Diourbel. Précisément, nous avons séjourné dans les villages traditionnels de *Patar*, *Somb* et *Boof*. Essentiellement habitées par des Seereer, ces localités ont chacune une école élémentaire et un collège à cycle complet, où le constat de la quasi-absence de l'EPS est fait à l'élémentaire, exceptés les maîtres candidats au CAP, et celui du désintéressement des collégiens de la discipline.

Nous avons utilisé principalement les méthodes qualitatives avec comme techniques de collecte des entretiens semi-directifs puis directifs avec 12 élèves (dont 6 du primaire et 6 au collège), les 3 professeurs d'éducation physique et sportive des collèges, 5 professeurs des autres disciplines, 3 chefs d'établissement, et 3 présidents des associations des parents d'élèves choisis au hasard. Aussi, les données socioculturelles de l'observation participante ont permis de faire la relation entre le sport et cette société en général et entre l'EPS et les attitudes des acteurs. Ces données de terrain sont complétées par celles issues de la recherche documentaire et relatives à l'enseignement de l'EPS et aux réalités socioculturelles des Seereer du Sine qui ont beaucoup influencé les autres ethnies qui y sont installées. L'analyse des données recueillies a permis d'identifier des représentations sociales sources de marginalisation de l'éducation physique et sportive dans les écoles élémentaires et les collèges d'enseignement moyen de ces villages.

Les Résultats:-

L'éducation physique et sportive s'intéresse au corps et se fait en dehors de la salle de classe. À cause de sa particularité, A. Hebrard (1986) l'a qualifiée de « discipline scolaire à part entière et entièrement à part ». Cette caractéristique combinée aux réalités socioculturelles des Seereer du Sine a favorisé une représentation marginale subjectivement construite de la discipline par les acteurs (parents, élèves, enseignants) et dont les conceptions croisées de l'EPS ont permis de faire les développements qui suivent.

La marginalisation de l'EPS dans le Sine: les représentations sociales et institutionnelles croisées des acteurs

Le culte fortement ancré du travail dans le Sine est constructif d'une image de la pratique sportive assimilée aux loisirs qui s'oppose à la conception de complémentarité favorisant l'épanouissement humain. La vie dans ces villages traditionnels de *Patar*, *Somb* et *Boof* est marquée généralement par les activités agricoles, commerciales, domestiques, etc. des hommes et des femmes pendant toute l'année. Les populations seereer très majoritaires dans la zone se construisent une conscience collective selon laquelle les usages du corps doivent être liés aux activités de travail utilitaire de la terre, du commerce, de la maison, etc. même si elles intègrent la lutte traditionnelle (diom

boub) avec des séances qui se tiennent le plus souvent la nuit et le football « navétane¹ » entre la fin des cultures et le début des récoltes. C'est ainsi que les activités sportives sont assimilées à des loisirs et par conséquent ne devraient faire l'objet d'aucune contrainte. C'est la conception la plus répandue et la plus intériorisée par les élèves et leurs parents. Sa transposition à l'école en général et au cours d'EPS en particulier relève quasiment de l'évidence. « *Si les élèves du primaire sont très enthousiastes au cours d'EPS, c'est parce que pour eux c'est un moment de jeu, de liberté, etc. parce que simplement il se fait hors les 4 murs de la classe et favorise les contacts et les échanges ponctués de taquineries. La contrainte y est aussi présente car il y a des règles et un temps à respecter* » (Enseignant). Il faut toutefois noter qu'avec les écoliers du primaire les rares séances d'EPS faites par les enseignants qui ne sont pas candidats au CAP, ressemblent beaucoup au loisir pur contrairement à celles qui le sont par des enseignants qui attendent une commission d'examen. Le poids docimologique faible de cette discipline à l'examen du Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires (CFEE) est indexé comme une des causes essentielles de cette marginalisation de l'EPS. Ainsi, l'attitude des instituteurs à l'égard de la discipline participe au renforcement de cette conviction sociétale habitant les élèves qui distingue le travail scolaire cognitif à travers l'enseignement des domaines que sont langue et communication, mathématiques, éducation à la science et à la vie sociale, et les activités hédoniques. « *L'esprit commande le corps et par conséquent le domine. C'est ce que les autorités ont compris en mettant la cognition au-dessus de la motricité et l'ont matérialisé concrètement par les différences de temps et de coefficients attribués aux disciplines* » (Enseignants). En d'autres termes, l'EPS est considérée comme une récréation. « *C'est certainement pour cette raison, après 4 jours de travail cognitif assez intense, que les emplois du temps permettent 30 à 45 mn de détente.* » Le sens donné ici à détente que certains enseignants valident, est le cours d'hébertisme ou de PCME. Cette deuxième conception émanant des maîtres renforce la marginalisation de la discipline même si les causes sont différentes. La norme sociale altruiste chez les parents et les élèves influençant aussi les enseignants et le faible coefficient de l'EPS à l'évaluation ont conduit à sa sous-estimation. Dans les deux cas l'importance de l'éducation physique et du sport sur le développement cognitif semble être ignorée par ces représentations marginalisantes construites sur la discipline par des non spécialistes qui ignorent et/ou transgressent ce droit pour tous et particulièrement pour les écoliers de l'école élémentaire.

Aussi, cette considération selon laquelle l'EPS est un moment de détente est assez vivace au collège. En effet, la discipline, contrairement aux autres matières enseignées aux collégiens, se distingue du travail scolaire dans l'esprit de la majorité des élèves et de leurs parents. Elle est même catégorisée dans le lot des activités domestiques, de temps libre pour égayer les pratiquants. Ils établissent alors une différenciation subjective socialement construite et généralement transposée au collège entre l'éducation physique et sportive et les autres activités scolaires enseignées. Et comme pour conforter cette position, des parents d'élèves soutiennent en majorité : « *ce qui importe c'est que mon enfant puisse passer en classe supérieure. Ce n'est pas l'EPS qui peut lui permettre d'avoir la moyenne. Courir, sauter, jouer, etc. c'est bon, mais mon gosse a tout le temps de le faire à la maison et à la place publique. S'il a une bonne moyenne, je lui achète un ballon ou tout ce qu'il veut pour jouer et s'égayer.* » L'allusion faite au poids docimologique faible de l'éducation physique et sportive aux différentes compositions est patente et est source de sous-estimation. En outre, une distanciation allant dans le sens de décoller l'EPS de l'école pour la lier à la détente au niveau social est créée. C'est certainement dans ce sens que R. B. Koffi (2016 : 203) affirmait : « *Le loisir a la particularité de se pratiquer en marge du travail. En représentant l'EPS comme un loisir, les acteurs inscrivent cette discipline hors du cadre éducatif qui est perçu aussi comme un cadre de travail, d'où sa marginalisation. Les pratiques de régulation du fonctionnement de la discipline, fondées sur les représentations sociales, viennent confirmer la marginalisation de l'EPS au sein des établissements à l'étude.* ». Devant cette situation, les PEPS² se résignent à ce que leur discipline ait un statut inférieur par rapport aux enseignements cognitifs, et par conséquent acceptent quasiment la position d'attentiste permettant à leurs collègues de hiérarchiser les matières en mettant l'EPS au bas de l'échelle. Mieux, ils subissent les effets de la sous-estimation de leur discipline par la culture locale incarnée par les élèves et leurs parents et par les autres professeurs de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre, d'histoire et de géographie, des langues, etc. Pour l'achat du matériel didactique, l'EPS est aussi citée en dernière position et n'est souvent pas servie. Ces trois types d'acteurs ont en commun la marginalisation de l'EPS avec des causes différentes. Les nombreuses dispenses et les autres alibis pour ne pas faire le cours notés par les PEPS, justifient le désintérêt manifesté à l'égard de la discipline et à laquelle la société a aussi

1 Le football « navétane » est l'organisation d'un championnat de football populaire pendant la saison des pluies. Chaque quartier a son ou ses équipes. Celles se retrouvant dans une même aire géographique sont constituées en zones et sont affiliées à l'Organisation Nationale de Coordination des Activités de Vacances.

2 PEPS est un sigle qui signifie Professeur d'Éducation Physique et Sportive.

collé des représentations inspirées de culture locale. Dans l'établissement, la représentation dévalorisante de l'EPS est consécutive à la hiérarchisation disciplinaire tacitement établie par les enseignants qui l'infériorise.

En somme, la marginalisation de l'éducation physique et sportive dans le cycle fondamental au Sine est la résultante de la représentation sociale émanant de l'ancrage du culte du travail lucratif carrément distingué de l'hédonisme corrélé aux APS et qui configure la conception dévalorisante de l'EPS par les parents et les élèves de l'école élémentaire au collège. Elle participe ainsi à la démotivation des enseignants de la discipline davantage exacerbée par le faible poids de la matière à l'évaluation et par la hiérarchisation disciplinaire défavorable.

La croyance aux ancêtres, un biais au respect de la discipline

Les différents villages traditionnels du Sine³ ont conservé jalousement le culte des anciens et sont attachés aux pratiques dictées par les Pangols dont les plus connus sont *Kharwaakho Thioofaan*, *Mam Mendis*, *Laga Ndongo Taabor*, *Diomay niane*, *Sigayatiaam*. Ces derniers déterminent pour une grande part les relations entre les individus et les rapports aux différentes activités communautaires, lucratives et/ou ludiques. Ainsi, les normes de vie sont fortement maculées de ces règles culturelles : la culture dont E. Morin (1999 : 28) disait qu'elle « est constituée par l'ensemble des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmet de génération en génération, se reproduit en chaque individu, contrôle l'existence de la société et entretient la complexité psychologique et sociale ». Aussi, soutenait S. Diallo (2017 : 40) « Dans chaque regroupement humain, la norme sociale détermine les représentations, les statuts et les rôles des uns et des autres. » Il se produit dès lors, dans le Sine, des spécialisations familiales culturellement entretenues et spirituellement renforcées et protégées. Le respect des spécialités familiales est de rigueur. De ce fait et particulièrement pour l'éducation du physique et les sports, les familles spécialistes sont connues par village. « Quant aux écoliers, une prédestination corporelle est lisible chez ceux qui sont issus de ces familles élues par les 'anciens', les esprits. » Chez ces élèves, le constat de la référence à cette règle sociale est apparent. La majorité des élèves considère que l'EPS c'est pour certains tout en indexant les enfants issus de ces familles spécialisées ». Les manifestations de cette représentation sociale sur l'EPS se présentent différemment de l'école élémentaire au collège.

Dans le primaire, cette catégorisation est moins apparente. Mais les différences d'aptitudes physiques et d'intelligence dans les jeux et sports en éducation physique et sportive considérée dans tous les cas comme du loisir et expliquées par l'appartenance familiale aussi bien par certains élèves que par des parents, impliquent des défaites répétitives, source de démotivation de la majorité des apprenants. C'est pourquoi le triptyque défaites – découragements – abandons culturellement expliqué par certains instituteurs et confirmé par des parents induit une relation indirecte entre la norme sociale et la pratique du PCME et/ou de l'hébertisme. D'ailleurs, après les causes administratives et docimologiques de la marginalisation de l'EPS, les maîtres qui ne sont pas candidats au CAP convoquent en troisième position ces réalités socioculturelles pour justifier la non pratique de l'EPS avec les écoliers. « *Les attitudes de certains élèves dans ce cours en extramuros sont assez révélateurs. Les gestes et mouvements faits par les membres des équipes au PCME et à l'hébertisme n'attestent pas de la volonté d'atteindre une performance. Certains élèves font parce qu'ils ne peuvent pas ne pas faire. Ceux issus de ces familles spécialistes planent aisément sur les autres qui finissent par se décourager. C'est normal. (...) Dans tous les cas, on a jamais reçu ni de l'administration ni des parents une plainte du genre 'pourquoi mon enfant n'est pas performant en EPS comme c'est le cas dans les autres matières ?' ».*

À y voir de plus près, la normalité subjective de cette situation chez les instituteurs est liée d'une part aux comportements défaitistes des élèves n'étant pas issus des familles élues par les ancêtres dans ce domaine et attestant du découragement et d'autre part au manque de considération de la discipline par l'administration et les parents manifesté chez ces derniers par l'intériorisation de la norme sociale et par la conception du caractère ludique et sociojuvénile de l'EPS par opposition à la réflexion caractéristique des autres matières directement corrélées au travail scolaire.

Au collège, les manifestations subjectivement expliquées de la marginalisation de l'éducation physique et sportive mettent en exergue dans un premier temps la priorisation des travaux domestiques pour les filles. Les cours d'EPS programmés dans les emplois du temps en début ou en fin de journée sont marqués par des absences de 6 élèves – des filles en majorité – en moyenne dans les trois établissements avec des effectifs dépassant rarement 30 élèves par classe. Ce sont généralement les parents qui les retiennent à la maison pour des travaux domestiques ou qui leur

³ Où les religions dominantes sont l'islam et le christianisme.

intiment l'ordre de revenir s'il ne reste que le cours d'EPS, car sauter, courir, jouer au football, etc. ne relèvent pas d'activités féminines socialement validées. De l'avis de J-C Farcy (1995 : 243) « les normes de la société rurale valorisent le travail incessant des femmes, elles s'opposent au temps libre féminin : tout loisir est signe de coquetterie, de négligence du ménage ; pour elles les rencontres et sociabilités se font dans les marchés et au lavoir ». En effet, dans la conception la plus répandue chez les parents, l'EPS est un jeu pour les garçons qui n'ont rien à faire. Ainsi, l'utilité de la pratique de ces activités à l'école par les apprenants en général et les filles en particulier n'est jamais perçue par les parents qui retiennent leurs enfants à la moindre occasion s'ils doivent aller à l'école pour faire le cours d'EPS. Certaines absences sont justifiées par des dispenses et des certificats médicaux délivrés par l'infirmier du village ou le médecin chef de district. Face à cette situation, les réactions jugées très tièdes des professeurs d'EPS s'expliquent par cette réponse assez souvent brandie devant les chefs d'établissement (les principaux) et les enseignants de la discipline : « *s'il ne reste que le cours d'EPS, je préfère que ma fille aille aider sa maman à la maison (...). D'ailleurs, beaucoup de filles de son âge sont allées à Dakar ou Fatick pour travailler et gagner de l'argent (...). Ma fille est première de sa classe en EPS signifie qu'elle ne connaît rien. C'est valable aussi pour les garçons* ». Dans les faits, les premiers en EPS passent inaperçus contrairement à ceux qui le sont en Mathématiques, en Sciences de la Vie et de la Terre, en anglais, en Histoire et Géographie, etc. Pour toutes ces raisons, les principaux et les professeurs d'éducation physique et sportive préfèrent négocier et faire des concessions dans le but de réussir à continuer la scolarisation des filles jusqu'en classe de 3^e qui correspond à la fin des dix (10) années obligatoires pour chaque enfant conformément à la Loi 2004 – 37 (2004, art. 1) qui stipule que « la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans. L'État a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants de cette tranche d'âge. La scolarité obligatoire est assurée gratuitement au sein des établissements publics d'enseignement. Il est fait obligation aux parents, dont les enfants ont atteint l'âge de 6 ans, de les inscrire dans une école publique ou privée. Les parents sont tenus de s'assurer de l'assiduité de leurs enfants jusqu'à l'âge de 16 ans ». En clair, cette attitude des parents qui se fient beaucoup plus aux normes de vie communautaires qu'aux lois quasiment méconnues participe à la marginalisation subjective et coupable de l'éducation physique et sportive, car même si la matière ne se fait pas entre les quatre murs de la classe et s'intéresse au corps plutôt qu'à la cognition, il n'en demeure pas moins qu'elle est un droit pour tous.

En somme, la subjectivité dans la conception populaire de l'éducation physique et sportive caractérisant les acteurs émane à la fois de la transposition de la catégorisation et de la spécialisation socio-spirituelles, source d'élection et d'aptitude à la pratique sportive de certaines familles dont sont issus quelques écoliers et de l'exclusion des filles des cours de d'EPS par leurs parents, justifiée par la différenciation sexuée des activités sociales et scolaires.

Discussion:-

Même si l'effort de respect des normes en matière de recherche scientifique pour aboutir à une vérité a été un souci constant, il n'en demeure pas moins que la question de l'exhaustivité dans l'explication des causes de la relégation de l'EPS au second plan se pose dans cette étude. En effet, les questions des moyens matériels, du manque d'expertise des instituteurs en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), des rapports à leur propre discipline pourtant notés sur le terrain et marqués par la résignation des professeurs d'EPS quasiment à l'infériorité, etc. sont occultées. Aussi, sur le plan psychologique, le développement mental de l'enfant du primaire, dans ses rapports avec les jeux et les sports sélectionnés pour les écoliers ciblés et caractérisés selon J. Piaget (1964) et H. Wallon (1975) par le stade sensorimoteur, le stade des opérations concrètes et le stade des opérations formelles, ainsi que la période de l'adolescence au collège qualifiée par F. Dolto (1988, p. 15) de « très vulnérable et prompt à se rebeller » suscite des interrogations dont la prise en compte pourrait fonder davantage les résultats, ou les relativiser. Ainsi, on se rend compte comme l'a si bien souligné R. Zoukerman (1968 : 241) « qu'il est difficile de convaincre en science même si le chercheur arrive à une vérité » car, écrivait Montesquieu dans un de ses cahiers, cité par M. Grawitz (1996 : 697) : « Quand on fait une statue, il ne faut pas toujours être assis en un lieu. Il la faut voir de tous les côtés, de loin, de près, en haut, en bas, dans tous les sens »

Par ailleurs, selon E. I. Marrou (1975 : 2), « le scepticisme sur les vérités trouvées peut être dû aux démarches et aux contraintes liées à l'objet de recherche ». La méthode qualitative utilisée est essentiellement basée sur des entretiens avec des enseignants, des élèves et des parents et sur l'observation participante. Exceptés les 3 professeurs d'EPS, tous les autres enquêtés sont choisis par pur hasard. L'imperfection de cette façon de faire réside dans le fait que quelques personnes mieux indiquées peuvent être laissées de côté. Le cas échéant, certaines données peuvent manquer de précision et/ou de contradiction et par conséquent rendre les résultats plus vulnérables aux critiques car la convergence des données émanant des réponses permet de faire, dans ce cas précis, des analyses intéressantes que l'exhaustivité renforce et rapproche le plus possible de la vérité. Seuls 3 villages du Sine sur plus d'une vingtaine de

la zone ont été ciblés dans cette étude et dans ceux-ci seuls 12 élèves, 3 chefs d'établissements, 5 professeurs et 3 présidents d'associations de parents d'élèves sont interrogés. En outre, la confrontation de positions contradictoires qui a manqué dans cette recherche favorise, en bien des cas, la consolidation ou la remise en question de certaines données. D'ailleurs, B. Jourdan (1998 : 279) affirmait à juste raison : « qu'il est nécessaire de prendre en compte les divergences, de multiplier toujours plus les éléments d'une situation afin de créer les conditions d'une controverse positive sur la validité des résultats ». Les positions des contrôleurs (inspecteurs de l'éducation et de la formation pour l'élémentaire et les inspecteurs de spécialité en EPS), d'autres enseignants et même des parents d'élèves très actifs dans le mouvement associatif pourraient favoriser une bataille d'idées enrichissante pour l'étude.

Conclusion:-

En définitive, la marginalisation de l'éducation physique et sportive dans le cycle fondamental au Sine par les acteurs (élèves, enseignants, parents, etc.) est d'une part expliquée par la norme sociale communautaire altruiste portée par les parents et transmise aux enfants qui l'intériorisent et la transposent dans les établissements scolaires fréquentés. En effet, dans la conscience collective de la société seereer très laborieuse et s'adonnant à des activités lucratives pendant toute l'année, l'éducation physique et sportive est moins une discipline scolaire obligatoire qu'une activité de récréation, de détente, de loisir sans grande importance. Cette représentation de l'EPS aussi constatée chez les enseignants relève à la fois d'une hiérarchisation disciplinaire quasiment acceptée par les PEPS et les maîtres classant l'activité scolaire qui s'intéresse au corps au bas de l'échelle, mais aussi par son faible poids docimologique. Ces cours sont caractérisés par plusieurs absences répétitives, des reports et de l'indifférence respectivement au profit des Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Histoire-Géographie, etc. et des disciplines outils comme la grammaire, le vocabulaire, les activités de mesure, l'initiation scientifique et technologique, etc. privilégiées dans les commandes en matériel didactique, dans les emplois du temps, etc.

D'autre part, l'appréhension subjective de la discipline apparaît dans la catégorisation des activités sociales basées sur la masculinité ou la féminité, car les filles sont généralement retenues dans les maisons pour les travaux domestiques à la place des cours d'éducation physique et sportive surtout au collège. Cette situation est consécutive à la représentation sociale favorisant la division sexuée des activités communautaires exclusives de l'EPS pour le sexe féminin et à laquelle vient s'ajouter la conception rétrograde de la discipline par le corps professoral en général. Ce manque de considération de l'activité scolaire corporelle met les spécialistes enseignants mal à l'aise et les oblige à se résigner à la marginalisation portée par les acteurs institutionnels. Aussi, la catégorisation et la spécialisation sociales spirituellement dictées par les "Pangols" et intériorisées par les élèves participent au découragement source de démotivation des enfants issus des familles qui ne sont pas élues par les ancêtres pour la pratique sportive. Par ces faits, la subjectivité liée aux représentations sociales se convoque dans la construction d'une image réduisant l'EPS à la négligence.

Références Bibliographiques:-

1. BANDURA Albert (1986) *Social foundations of thought and action : A social cognitive theory*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall
 2. BECKER Charles et MARTIN Victor (1972) Notes sur les traditions orales et les sources écrites concernant le royaume du Sine, *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire Série B*, Tome XXXIV, n° 12, 732-777.
 3. BINI Koffi Roland (2016) *Marginalisation de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire : cas de lycées et collèges de la commune d'Abobo*, Thèse de doctorat unique soutenue 27/08 au Département de sociologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, août.
 4. BOURDIEU Pierre (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Circulaire interministérielle n° 0042 du 16 mai 1973 MEN/SEJS, relative à l'enseignement des activités physiques et sportives dans l'enseignement élémentaire.
5. DIALLO Souleymane (2017) *Sociologie du sport au Sénégal : Inégalités sociales et pratique de l'éducation physique et sportive des écoliers du département de Bakel*, Thèse de Doctorat unique, UCAD/Dakar, août
 6. DIATTA Aimée Kassalaye (2014) La problématique de l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans la commune de Kolda, Mémoire de Maîtrise en STAPS, INSEPS/UCAD de Dakar.
 7. Décret n° 73-896 du 01.10.1973 relatif aux activités physiques et sportives dans l'enseignement moyen et secondaire, général, technique, professionnel et dans l'enseignement supérieur.
 8. DOLTO Françoise (1988) *La Cause des adolescents*, Paris, Robert Laffont.
 9. FARCY Jean-Claude (1995) Le temps libre au village (1830-1930), In Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Aubier, 227-274.

10. HEBRARD Alain (1986) *L'EPS, Réflexion et perspectives*, Paris, Coédition Revue STAPS & Revue EPS.
11. JURDANT Baudouin (1998) *Impostures scientifiques*, Paris/Nice, La découverte/Alliages.
12. Loi 2004 - 37 du 15 Décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 Février 1991
13. Loi 071-36 promulguée le 03 juin 1971 et portant orientation de l'Education Nationale
14. Loi 84-59 du 23 mai 1984 portant charte du sport et délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale du Sénégal le vendredi 04 Mai 1984 en séance plénière.
15. MANDIAMY Juste (2014) *Problématique de l'enseignement de l'EPS dans les écoles publiques de la commune de Ziguinchor*, Mémoire de Maitrise en STAPS, INSEPS/UCAD de Dakar, 2014.
16. MAUSS Marcel (1966) *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF.
17. GRAWITZ Madeleine (1996) *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
18. MORIN Edgar (1999) *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil.
19. PARLEBAS Pierre (1981) *Lexique commenté en sciences de l'action motrice*, Paris, INSEP.
20. PIAGET Jean (1964) *Six études de psychologie*, Paris, Demo Èl-Gonthier.
21. UNESCO (1978) *Charte Internationale de l'éducation physique et du sport*.
22. WALLON Henri (1975) *Les origines de la pensée*, Paris, PUF.
23. ZOUCKERMANN Raymond (1968) *Galilée, penseur libre*, Paris, Éditions de l'Union Rationaliste.